Demi-Quartier

Bulletin municipal **2021**

Conseil Municipal
La Nouvelle Équipe p.4

Retour en images
Octobre Rose p.8

Vie quotidienne
Concours Maisons Fleuries p.20

INFOS UTILES

Sommaire

Retour en images p.6
- Fête de mères
- Critérium du Dauphiné
- Appel du 18 juin
- Cérémonie du 14 juillet 2020
- Remise du drapeau AFN

Retour en images p.8
- Octobre rose
- Cérémonie du 11 novembre 2020

Vie communale p.9
- Compte administratif 2019
- Subventions communales 2020
- Travaux réalisés en 2020
- Projets 2021

Vie quotidienne p.19
- Vie communale
  - Maisons fleuries
- Vie intercommunale
  - Zéro déchets • Des sacs en vrac
  - SM3A • Fin du fuel le 31/12/2021
- Cadre de vie
  - Commission des Biens Indivis
  - Nos Aînés
  - L'ADMR
  - La commission Action Sociale
- Concours
  - Concours des juments poulinières
- Coup de cœur
  - Jérémie Marin
  - Patricia Chatellard
- État-civil

PUBLICATION :

Directeur de la publication : Stéphane ALLARD, Maire

Rédaction : Commission Communication, Services Municipaux , Stéphanie HAMONIC

Photos et illustrations :

Le Dauphiné Libéré, Services Municipaux, SM3A, CCPMB, SITOM, Commune de Megève, Jérémie MARIN, Patricia CHATELLARD, AdobeStock

Page de couverture : Mr et Mme TERRAT

Création et impression : itrace Sallanches

Renseignements utiles

Coordonnées Mairie
Mairie de DEMI-QUARTIER • BP 130 - 74120 MEGÈVE
Tél : 04.50.21.23.12 / Fax : 04.50.58.74.93
Email : contact@demi-quartier.fr
Site Internet : www.demi-quartier.fr

Services Techniques
La Carrière • 775 Route d'Etraz - 74120 DEMI-QUARTIER
Tél : 04.50.93.00.91
Portable astreinte : 06.11.34.74.54
Email : s.techniques@demi-quartier.fr

Horaires d'ouverture au public :
- Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
- Samedi - Permanence de 9h00 à 11h30

Bureau de vote unique • salle des Services Techniques
775 Route d'Etraz - 74120 DEMI-QUARTIER

ADMR « Le Crêt du Midi »
91 route du Villaret - 74120 MEGÈVE
Tél : 04.50.58.19.31
Email : accueil.lecretdumidi@fede74.admr.org

Déchetterie • Accès réglementé
355 Impasse des Combettes - 74120 MEGÈVE
Tél : 04.50.91.40.12

Gendarmerie : 17 ou 112 (pour les portables)
ou 04.50.91.28.10 • fermé le mercredi en intersaison

PGHM • Secours en montagne : 04.50.53.16.89

Pompiers : 18 ou 112 (pour les portables)

SAMU : 15

ENEDIS : 09.72.67.50.74.

Communauté de Communes
Pays du Mont-Blanc (CCPMB) :
Tél : 04.50.78.12.10. / Fax : 04.50.78.25.79
Email : accueil@ccpmb.fr

Transports à la demande Montenbus
Réservations : 0 800 20 13 74
www.montenbus.fr

TNT Vous avez un problème de TNT ?
Appelez l'assistance au 0 970 818 818 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00 ou sur www.recevoirlatnt.fr

Carte de crédit perdue / volée : 0 892 705 705

Infos escroqueries : 0 805 805 817

DEMI-QUARTIER • BULLETIN MUNICIPAL N°31 • JANVIER 2021

INFOS UTILES

Édito du Maire

Chères Demi-Quartelaines et Chers Demi-Quartelains,

Le 15 mars dernier, au premier tour de scrutin, vous avez élu 15 conseillers municipaux. Au nom de tous mes collègues élus, je tiens à vous remercier sincèrement pour la confiance ainsi témoignée.

Ce premier tour des élections municipales ainsi que l'élection des conseils municipaux se sont tenus dans des circonstances inédites, marquées par l'épidémie du coronavirus auquel notre pays doit faire face collectivement.

L'installation de la nouvelle équipe municipale n'a pu avoir lieu que le 23 mai, après la fin du confinement. Celle-ci s'est rapidement mise au travail avec la création de différentes commissions (bâtiments-voirie, communication, urbanisme...). Elle aura à cœur d'être à votre écoute et de travailler pour l'intérêt collectif malgré un contexte très difficile et particulièrement anxiogène pour nos concitoyens.

L'épidémie a touché de nombreuses familles dans notre commune, dans notre pays et dans le monde entier. Je souhaite donc d'abord avoir une pensée émue pour ceux qui ont souffert et ceux qui nous ont quittés.

L'année 2020 restera certainement dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis.

Formulons des vœux pour que cette expérience vécue nous rende plus humbles, plus raisonnables, plus solidaires, et que nous restions impatients de revivre tous ensemble, comme auparavant.

Continuons à prendre soin de nous et de nos proches en respectant au quotidien les mesures comportementales préventives pour contrer ce virus, ne nous relâchons pas !

Je vous présente, au nom de l'équipe municipale et en mon nom, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur, de réussite et d'épanouissement personnel, pour vous et l'ensemble de vos proches.

Stéphane ALLARD
Maire de DEMI-QUARTIER

Le mot de la commission

Comme chaque année, la commission communication vous présente les principaux travaux réalisés en 2020, les projets 2021 ainsi que la vie locale à Demi-Quartier.

L'année 2020 aura été marquée par l'épidémie du coronavirus qui aura mis nos actions et nos vies entre parenthèse pendant près de huit semaines de confinement.

Accueillons 2021 avec enthousiasme et, avec elle, la nouvelle équipe communale élue aux dernières élections municipales de mars 2020.

Nous souhaitons un numéro simple et aussi complet que possible pour vous faire partager le travail des équipes municipale, administrative et technique.

Au hasard des pages, vous trouverez les actions communales, les projets en cours et les moments forts de notre commune.

L'ensemble de la commission et le personnel communal vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année que l'on espère meilleure que celle qui vient de s'écouler.

Retrouvez l'équipe municipale avec l'ensemble de leurs délégations et participations aux organismes extérieurs et aux commissions municipales, à noter que le maire est président de droit de toutes les commissions municipales.

Le maire

Stéphane ALLARD
Maire de Demi-Quartier

- 8ème Vice-président à la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc,
- Elu délégué à la commission Gestion des déchets
- 1er Vice-Président SITOM
- Délégué Titulaire : * SIVOM du Jaillet, * Biens Indivis Megève / Demi-Quartier, * SIAE Combloux - Domancy - Demi-Quartier, * SIABS, * SAIMJ, * SIVU Espace Jaillet, * SYANE
- Membre des Commissions : * Finances, * Urbanisme, * Voirie, Eaux et Réseaux, * Remontées mécaniques et Pistes de ski, * Bâtiments et Logements, * Environnement, Agriculture et Sentiers

Les Adjoints au Maire

Pierre SOLLE
1er Adjoint, délégué aux affaires sociales, à la communication et à l'évènementiel

- Membre de la commission communautaire Mobilité
- Membre Suppléant : Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc
- Délégué Titulaire : SIVOM du Jaillet
- Membre Titulaire : Commission d'Appel d'Offres
- Membre des Commissions : * Finances, * Bâtiments et Logements, * Aide Sociale et Ecoles, * Communication, évènements, manifestations

Sandrine LOMBARD-DONNET
2ème Adjointe, déléguée aux affaires scolaires, à la petite enfance et aux logements

- Membre de la commission communautaire Culture
- Membre Titulaire : Commission d'Appel d'Offres
- Membre des Commissions : * Finances, * Bâtiments et Logements, * Aide Sociale et Ecoles, * Communication, évènements, manifestations
- Déléguée titulaire : SITOM

Bertrand MARIN-LAMELLET
3ème Adjoint délégué à l'urbanisme, à la voirie et aux réseaux

- Membre de la commission communautaire Aménagement du Territoire
- Délégué Titulaire : * SIAE Combloux - Domancy - Demi-Quartier, * SIABS, * Correspondant Défense
- Délégué Suppléant : * SIVU Espace Jaillet
- Membre Titulaire : Commission d'Appel d'Offres
- Membre des Commissions : * Urbanisme, * Voirie, Eaux et Réseaux, * Remontées mécaniques et Pistes de ski

Les Conseillers Municipaux

Pascal BRONDEX, Jérémie MARIN, Muriel MORAND, Marie-Pierre PIAZZA OUVRIER-BUFFET, Catherine MONGET, Jean-Pierre SOCQUET, Roland LIGEON, Marie-Laure GAIDDON, Gaspard CHATELLARD, Catherine CABROL, Céline GACHET

Pascal BRONDEX

- Délégué Suppléant : * SIAE Combloux - Domancy - Demi-Quartier,
- Membre des Commissions : * Finances, * Urbanisme, * Voirie, Eaux et Réseaux

Jérémie MARIN

- Délégué Titulaire : SIAMJ

Délégué Suppléant : * SIVU Espace Jaillet

- Membre Suppléant : Commission d'Appel d'Offres
- Membre des Commissions : * Voirie, Eaux et Réseaux, * Environnement, Agriculture et Sentiers

Muriel MORAND

- Membre Suppléant : Commission d'Appel d'Offres
- Délégué Suppléant : * SIVOM du Jaillet
- Membre des Commissions : * Remontées mécaniques et Pistes de ski,* Communication, évènements, manifestations

Marie-Pierre PIAZZA OUVRIER-BUFFET

- Membre de la commission communautaire Agriculture et Biodiversité ; Santé et Environnement
- Membre Suppléant : Commission d'Appel d'Offres

Membre des Commissions : * Remontées mécaniques et Pistes de ski,

* Environnement, Agriculture et Sentiers

Catherine MONGET

- Membre des Commissions : * Aide Sociale et Ecoles, * Communication, évènements, manifestations

Jean-Pierre SOCQUET

- Membre de la commission communautaire Gestion des déchets
- Délégué Titulaire : * SIAMJ, * Office de Tourisme de Combloux
- Délégué Suppléant : * SIAE Combloux - Domancy - Demi-Quartier, * SIABS
- Membre des Commissions : * Urbanisme, * Remontées mécaniques et Pistes de ski, * Aide Sociale et Ecoles

Roland LIGEON

- Membre de la commission communautaire Agriculture et Biodiversité
- Membre des Commissions : * Voirie, Eaux et Réseaux, * Environnement, Agriculture et Sentiers, * Aide Sociale et Ecoles

Marie-Laure GAIDDON

- Délégué Titulaire : * Biens Indivis Megève / Demi-Quartier
- Membre des Commissions : * Finances

Gaspard CHATELLARD

- Délégué Titulaire : * SIVU Espace Jaillet
- Délégué Suppléant : * Club des Sports de Megève
- Membre des Commissions : * Remontées mécaniques et Pistes de ski, * Environnement, Agriculture et Sentiers, * Communication, évènements, manifestations

Catherine CABROL

- Membre de la commission communautaire Tourisme ; Sport
- Délégué Titulaire : * Club des Sports de Megève
- Délégué Suppléant : * SIABS
- Membre des Commissions : * Bâtiments et Logements, * Aide Sociale et Ecoles, * Communication, évènements, manifestations

Céline GACHET

- Délégué Suppléant : * SIVOM du Jaillet
- Membre des Commissions : * Urbanisme, * Remontées mécaniques et Pistes de ski, * Bâtiments et Logements, * Communication, évènements, manifestations

Fête des mères

Fête des mamans ce dimanche 7 juin 2020.

Chaque année, le conseil municipal invite toutes les mamans de la commune, et notamment, celles des enfants nés sur les 12 derniers mois autour d'un buffet, suivi de la remise du traditionnel cadeau.

En cette année très particulière et dans le cadre des mesures sanitaires, cette rencontre n'a pu se faire. Les nouveaux élus de la commune ont choisi de s'adapter en se rendant au domicile des nouveaux parents pour leur offrir un bouquet de fleurs et une bouteille de vin ainsi qu'un joli nounours pour le nouveau-né.

Dorénavant, afin de maintenir cette belle tradition et souhaiter la bienvenue aux nouveaux nés de Demi-Quartier, les élus se rendront à chaque naissance au domicile des heureux parents.

L'ensemble du conseil municipal a une pensée particulière pour toutes les mamans de la commune.

Des fêtes, il y en a beaucoup, on fête la liberté, la victoire, la paix, les fêtes religieuses ; mais la fête des mères a une valeur exceptionnelle, universelle puisque depuis très longtemps et en tous lieux, elle a été d'une façon ou d'une autre, célébrée.

Nouveauté !

A l'occasion de la fête des mères et des pères, la municipalité invite toute personne qui souhaite passer un message sur la page « actualités » du site internet de la Commune à adresser un mail à contact@demi-quartier.fr.

Le Critérium du Dauphiné

Prévue à l'initiative du 31 mai 2020 au 7 juin, la 72ème édition du Critérium Dauphiné a été reportée du 12 au 16 août 2020 en raison de la pandémie Covid 19.

Pour la deuxième fois de l'histoire de cette course, la ville de Megève accueillait deux arrivées d'étapes les 15 et 16 août 2020.

Le Dimanche 16 août 2020, lors de la dernière étape Megève / Megève, les coureurs ont traversé notre commune, avec notamment la montée de la difficile côte des Poëx suivie de la montée des Chozeaux.

Deux très belles journées, avec deux arrivées exceptionnelles sur la piste de l'altiport de la Côte 2000. La victoire, ce jour-là, revient à l'Américain Sepp Kuss, mais c'est le Colombien Daniel Martinez qui remporte le Critérium du Dauphiné 2020.

Appel du 18 juin

Il y a 80 ans, jour pour jour, depuis Londres, Le Général de Gaulle lançait l'appel historique invitant les Français à poursuivre le combat face à l'occupant.

Dans le respect des mesures sanitaires en vigueur, la cérémonie commémorative s'est déroulée en présence des élus des Conseils Municipaux de Demi-Quartier et Megève, les Anciens Combattants et quelques musiciens de l'Orchestre d'Harmonie de Megève. Comme à l'accoutumée, il a été procédé au dépôt de gerbe.

Extrait de l'appel du 18 juin 1940 : Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non ! Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France

A TOUS LES FRANÇAIS

La France a perdu une bataille!
Mais la France n'a pas perdu la guerre!

Des gouvernants de rencontre ont pu capituler, cédant à la panique, oubliant l'honneur, livrant le pays à la servitude. Cependant, rien n'est perdu!

Rien n'est perdu, parce que cette guerre est une guerre mondiale. Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donné. Un jour, ces forces écraseront l'ennemi. Il faut que la France, ce jour-là, soit présente à la victoire. Alors, elle retrouvera sa liberté et sa grandeur. Tel est mon but, mon seul but!

Voilà pourquoi je convie tous les Français, où qu'ils se trouvent, à s'unir à moi dans l'action, dans le sacrifice et dans l'espérance.

Notre patrie est en péril de mort.
Luttons tous pour la sauver!

VIVE LA FRANCE !

GÉNÉRAL DE GAULLE

QUARTIER GÉNÉRAL
4, CARLTON GARDENS,
LONDRE, S.W.1.

Cérémonie du 14 juillet

Toujours présents !

Le virus circule toujours mais il n'a pas empêché la traditionnelle commémoration du 14 juillet.

Même si le « bonjour du coude » a remplacé les traditionnelles embrassades ou accolades, la cérémonie s'est bien déroulée comme à l'accoutumée.

La cérémonie a démarré avec l'arrivée en fanfare de l'Orchestre d'Harmonie de Megève, suivi des officiels et militaires. Elle s'est poursuivie par un rappel historique des évènements emblématiques de la Révolution française lors du 14 juillet 1789, présenté par Yohéna PUGNAT, Maire du Conseil Municipal des jeunes de Megève.

L'hymne savoyard « Les Allobroges » a ensuite été interprété avant que les maires des deux communes, Stéphane ALLARD et Catherine JULLIEN-BRÈCHES procèdent aux dépôts de gerbes devant le monument aux Morts.

La cérémonie s'est terminée par la Marseillaise.

Exceptionnellement, du fait du contexte, aucun sapeur-pompier n'a été mis à l'honneur. Cela n'est que partie remise.

Remise du drapeau AFN

aux anciens combattants de Megève et Demi-Quartier

La section des anciens combattants de Megeve et Demi-Quartier, a souhaité il y a quelques mois changer son drapeau qui avait bien vécu.

C'est donc tout naturellement que la commune de Demi-Quartier s'est associée à celle de Megève pour prendre en charge la moitié de la dépense .

Celui-ci a été officiellement remis à l'association le 9 juillet 2020, et a pu être inauguré durant la cérémonie du 14 juillet.

RETOUR EN IMAGES

Octobre Rose

Chaque année, le Comité féminin pour le dépistage du Cancer du Sein en Haute-Savoie, s'associe à la campagne nationale de mobilisation pour le dépistage du cancer du sein dans le département.

En association avec l'ensemble des communes et leurs partenaires, le comité organise « Octobre Rose » au travers de nombreuses manifestations.

Comme chaque année, la Tour de Demi-Quartier s'est illuminée de rose en soutien à cette action durant tout le mois d'Octobre.

La Municipalité a souhaité renforcer sa participation avec la mise en place d'un totem « Octobre » et de vélos roses sur le rond-point de Casino illuminé lui aussi en rose.

Cérémonie du 11 novembre

Suite aux dernières restrictions sanitaires imposées par le Gouvernement, la cérémonie du 11 novembre 2020 s'est tenue en format restreint avec le respect strict des gestes barrières que l'on connait tous.

Madame le Maire de Megève, Catherine JULLIEN-BRÈCHES et Monsieur le Maire de Demi-Quartier, Stéphane ALLARD ont rendu hommage aux anciens combattants en présence des représentants des Anciens Combattants, des autorités civiles et militaires. Un hommage chargé d'émotions en cette période si particulière.

vie communale

Compte administratif p.10
Travaux 2020 p.13
Projets 2021 p.16

compte administratif 2019

Commune

Section de fonctionnement

Recettes	4 751 415,38 €
Produits des services du domaine et ventes	43 140,03 €
Impôts et taxes (1)	1 976 800,06 €
Dotations et participations (2)	171 226,70 €
Autres produits de gestion courante (3)	358 125,79 €
Reprises sur amortissement, dépréciations et provisions	2 094,00 €
Produits financiers	7,04 €
Atténuation de charges	5 287,86 €
Produits exceptionnels	2 614,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	26 648,34 €
Excédent de fonctionnement reporté	2 165 470,96 €
Dépenses	**2 082 963,93 €**
Charges à caractère général	406 617,12 €
Charges de personnel	464 111,56 €
Atténuation de produits (4)	243 640,00 €
Autres charges de gestion courante (5)	941 746,95 €
Charges exceptionnelles	545,74 €
Dotations aux amortissements aux dépréciations et aux provisions	2 780,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 522,56 €
Soit un résultat cumulé de fonctionnement au 31/12/2019 de	**+ 2 668 451,45 €**

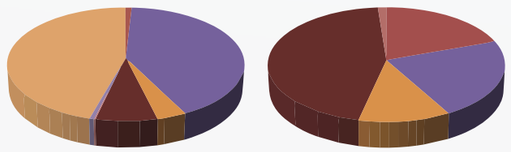

1) dont :
- impôts locaux : 1 712 238,00 €
- taxe sur l'électricité : 63 582.50 €
- taxe de séjour : 21 970.29 €
- taxe sur les remontées mécaniques : 94 663.27 €
- taxe additionnelle sur les droits de mutation : 84 346.00 €

(2) Dotation globale de fonctionnement : 122 964.00 €

(3) dont revenus immeubles : 270 728.50 €

(4) FNGIR et FPIC : fonds alimentés par les contributions reversées aux communes déficitaires suite à la réforme de la taxe professionnelle (FNGIR : 143 313 € / FPIC : 100 327 €

(5) Dont :
- subventions aux associations : 142 130.00 €
- prestations service enfance : 139 224.81 € dont ski pass (3 690 €)
- participations frais scolaires écoles publiques, privées Megève / Combloux : 69 120.89 €
- participations de Demi-Quartier à organismes de regroupement (SIVU Espace Jaillet, SDIS, CCPMB Transports Scolaires, SIVOM du Jaillet, Syane, Commission des Biens Indivis) : 484 549.11 €
- participations de Demi-Quartier aux communes pour damage des pistes : 39 524.29 €

Section d'investissement

Recettes	3 064 631,18 €
Subvention investissement	78 735,53 €
Dépôts et cautionnement	744,43 €
dotations	313 513,12 €
Autres immobilisations financières	300 000,00 €
Opérations pour compte de tiers	25 476,90 €
Opérations patrimoniales	52 963,83 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 522,56 €
Résultat investissement reporté (excédent)	2 269 674,81 €
Dépenses	**1 266 604,42 €**
Immobilisations (1)	896 423,20 €
Dotation Fonds divers Réserves	37 724,33 €
Dépôts et cautionnement	2 844,72 €
Autres immobilisations financières	250 000,00 €
Opérations patrimoniales	52 963,83 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	26 648,34 €
Soit un résultat cumulé d'investissement au 31/12/2019 de	**+ 1 798 026,76 €**

Soit un résultat global de clôture au 31/12/2019 de + 4 466 478.21 €

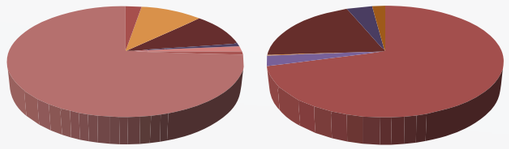

(1) dont :
- Extension aménagement hangar du Feug : 128 201.43 €
- Aménagement oratoire Chemin de Marin : 2 538 €
- Travaux enfouissement EDF / PTT de Vauvray à Maisonneuve : 31 698 €
- Aménagement Mairie en Etraz : 102 566.74 € (pour 2019)
- Installation vidéoprotection : 50 445.43 € (pour 2019)
- Suite de la réhabilitation alpage de Beauregard : 48 843.71 €
- Acquisition terrains lieudit Malakoff, Bornand, Crêve Coeur : 35 146.16 €
- Revêtement enrobé Routes communales : 446 259.60 €
- Outillage technique, transport, voirie, incendie : 3 949.54 €
- Matériel bureau, mobilier, parc informatique : 30 300.33 €
- Réseaux électrification (Etraz, Ormaret, Chemin de Marin) : 16 474.26 €

Eau

Section d'exploitation

Recettes	290 690,43 €
Recettes de gestion courante (redevances, eau potable, raccordements...)	214 452,08 €
Opérations d'ordre	15 414,58 €
Excédent d'exploitation reporté	60 423,77 €
Dépenses	**257 610,79 €**
Charges à caractère général	32 219,85 €
Charges de personnel	43 140,63 €
Atténuation de produits	35 878,00 €
Autres charges de gestion courante	38 618,59 €
Dotations amortissements	245,00 €
Opérations d'ordre	107 508,72 €
Soit un résultat cumulé d'exploitation au 31/12/2019 de	**+ 33 079,64 €**

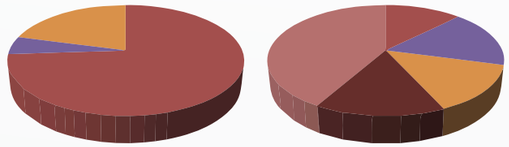

Section d'investissement

Recettes	182 687.32 €
Apport, dotations et réserves	1 500,00 €
Opérations d'ordre	107 508,72 €
Résultat d'investissement reporté (excédent)	73 678,60 €
Dépenses	**103 256,36 €**
Travaux sur réseaux	87 841,78 €
Opérations d'ordre	15 414,58 €
Soit un résultat cumulé d'investissement au 31/12/2019 de	**+ 79 430,96 €**

Soit un résultat de clôture au 31/12/2019 de + 112 510,60 €

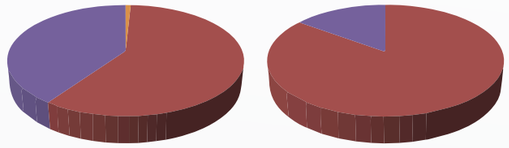

Budget principal 2020

Les recettes et les dépenses doivent s'équilibrer.

	Commune	Eau	Bois et Forêts
Fonctionnement	3 997 700.00 €	262 295,00 €	18 067,00 €
Investissement	7 827 000.00 €	194 910.00 €	22 896.00 €

Impôts locaux 2020

	Taux Communal 2018	Taux Communal 2019	Taux Communal 2020	Taux Communauté Communes PMB 2019	Taux Communauté Communes PMB 2020	Produits votés par la commune pour 2020
taxe d'habitation	14,77 %	14,77 %	(1)	2,08 %	2,08 %	
Taxe foncière sur propriétés bâties	8,84 %	8,75 %	8.75 %	1,68 %	1,68 %	401 450.00 €
Taxe foncière sur propriétés non bâties	40,06 %	40,06 %	40.06 %	7,01 %	7,01 %	7 852.00 €
Cotisation Foncière des Entreprises	19,08 %	19,03 %	19.03 %	2,81 %	2,81 %	161 831.00 €
TOTAL				(2)		571 133.00 €

(1) Suppression de la taxe d'habitation : L'article 16 de la loi de finances pour 2020 a entériné la suppression de la perception de la taxe d'habitation des résidences principales par les collectivités à compter du 1er janvier 2021. La taxe continuera d'être acquittée à l'Etat par les quelques contribuables résidents principaux jusqu'en 2022 et à compter de 2023, il ne subsistera que la part de taxe d'habitation des résidences secondaires.

A compter du 1er janvier 2020, le taux de la taxe d'habitation est obligatoirement égal au taux appliqué en 2019 et la collectivité n'a plus le pouvoir sur ce taux. Le vote du Conseil Municipal ne porte dorénavant plus que pour les taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, non bâties et sur le taux de la CFE.

(2) Pour information, deux taxes sont, également, votées par la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc :
- taxe GEMAPI : 0.294 % pour les propriétés bâties et 1.26 % pour les propriétés non bâties :
- taxe ordures ménagères : 7.10 % pour la commune de Demi-Quartier

Subventions communales 2020

Club des Sports de Megève ..... 102 000,00 €
Les Ambassadeurs de Megève ..... 500,00 €
Orchestre d'Harmonie Megève ..... 12 000,00 €
Orchestre d'Harmonie Megève
(aide exceptionnelle départ en retraite)..... 3 000,00 €
Groupe Folklorique « Mailles et Béguines » 1 040,00 €
Hockey Club Pays du Mont-Blanc ..... 5 000,00 €
Amicale des Sapeurs-pompiers..... 2 400,00 €
Association des jeunes Sapeurs-pompiers ... 470,00 €
Syndicat Agricole section Demi-Quartier ... 4 000,00 €
Syndicat Hippique et
Mulassier du Haut Faucigny ..... 670,00 €
Société de Pêche ..... 340,00 €
Association Aide Familiale • A.D.M.R..... 7 000,00 €
Association Aide Familiale • A.D.M.R.
Subvention exceptionnelle ..... 1 100,00 €
Association des donneurs de sang..... 290,00 €
Vie Libre - Guérison victimes alcoolisme ..... 200,00 €
Association Les Loups Joyeux Combloux ..... 300,00 €
Association Anciens AFN
Megève / Demi-Quartier ..... 630,00 €
Groupement des Lieutenants
de Louveterie Haute-Savoie ..... 250,00 €
Association Musée du Haut Val d'Arly..... 250,00 €
MB Race ..... 6 000,00 €
Association Vivre en Val d'Arly ..... 2 400,00 €
Subvention exceptionnelle à TEIL
commune touchée par le séisme de
novembre 2019 ..... 4 000,00 €
Subvention exceptionnelle aux
communes sinistrées des vallées
du Vésubie • Tempête Alex ..... 5 000,00 €
Soit un sous-total de..... 158 840,00 €

Pôle Famille Enfance Education Commune Megève pour enfants domiciliés à Demi-Quartier
Restauration scolaire, écoles publique et privée,
maternelles et primaires
(du 08/19 au 07/20)..... 15 486,22 €
Périscolaire école publique
(du 08/19 au 07/20)..... 25 634,63 €
Accueil de loisirs (CLSH)
(du 09/19 au 08/20)..... 12 254,49 €
Multi Accueil La Grande Crèche
(du 09/19 au 08/20)..... 8 972,10 €
Micro Crèche Les Fripouilles
(du 09/19 au 08/20)..... 1 764,16 €
Lieu Accueil Enfants Parents (L.A.E.P.)..... 1 129,51 €

Subventions écoles Megève (associations sportives, arbres de Noël, foyer socio-éducatif, projets pédagogiques)
Public Maternelle et Primaire ..... 261,00 €
Public Collège Emile Allais ..... 240,00 €
Privé Maternelle et Primaire ..... 153,00 €
Privé Collège St-Jean Baptiste..... 270,00 €
OGEC Collège privé restauration scolaire
(du 08/19 à 07/20) ..... 4 781,70 €

Subventions écoles autres
Lycée du Mont-Blanc Passy
Association Sportive..... 98,00 €
Lycée Privé de Combloux..... 35,00 €
Combloux restauration scolaire
maternelle et primaire ..... 1 046,19 €
Combloux Crèche Multi Accueil..... 2 579,23 €
Combloux Périscolaire..... 610,02 €

Participation écoles maternelles et primaires (frais scolaires 2019/2020)
Megève Ecoles Publiques ..... 42 076,88 €
Megève OGEC Ecole Saint Jean-Baptiste . 24 512,55 €
Combloux Ecole Publique..... 4 714,39 €
Combloux Ecole Privée Sainte-Marie ..... 6 826,90 €

Participation Communauté Communes Pays Mont-Blanc
Transports scolaires 2018-2019
primaires-maternelles..... 522,87 €
Allocation transport versée
par Demi-Quartier..... 160,00 €

Familles domiciliées sur Demi-Quartier :
Activités périscolaires enfants le Palais..... 768,00 €
Forfaits Pass'Scolaire enfants ..... 4 050,00 €
Soit un sous-total de.....158 946,84 €

Subventions et participations 2020
pour un total de **317 786,84 €**

Balayeuse Services Techniques

Achat d'une balayeuse

La chargeuse des services techniques a été équipée d'une balayeuse, pour un montant de 14 760 € TTC.

Des petits travaux de balayage peuvent ainsi être réalisés sur le territoire de la commune, notamment autour des conteneurs semi-enterrés.

PS : Nous vous rappelons que tous déchets volumineux doivent être emmenés en déchetterie (notamment les sapins).

Transformateur des Crétêts

« En Route pour Demi-Quartier »

Cet été, le transformateur d'électricité appartenant à ENEDIS, installé près de la route Nationale au niveau du centre de vacances Malakoff, a été repeint afin de lui donner un véritable coup de jeune. En effet, la commune a fait appel à l'artiste Jérôme FAVRE de Grenoble.

Le transformateur étant proche du centre de vacances, il est apparu très naturel de créer une peinture sur le thème du départ en colonie de vacances.

Une très belle œuvre réalisée par l'artiste. Bravo à lui...

Refonte du site internet

Suite à un problème rencontré avec l'hébergeur du site internet qui a été déclaré en faillite, la Commune a décidé de relooker son site. Ce dernier a été réalisé avec l'agence Asdoria de Challes-les-Eaux en lien avec les membres de la commission « communication ».

La page d'accueil propose plusieurs onglets avec menu déroulant permettant de répondre aux différentes demandes des administrés.

Nous vous souhaitons bon surf sur la toile.

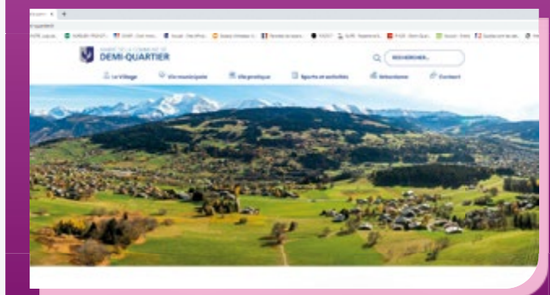

Porte chambre à vanne

RÉSERVOIR DE FONTAINE DÉSIR

Durant l'année 2019, le système de télégestion et de supervision sur les installations d'eau potable a été entièrement modernisé.

Le poste principal a été aménagé au réservoir de Fontaine Désir à Maisonneuve. Son accès n'était pas facile, puisque l'entrée du réservoir se faisait sur le haut de l'ouvrage. C'est la raison pour laquelle une porte a été créée sur la façade.

Goudronnages des voies communales

Chaque année la collectivité poursuit l'entretien des voies communales. Pour l'année 2020, le goudronnage a été en partie refait sur :

- La Route du Petit-Bois, depuis le carrefour formé par la Route de Vers le Nant jusqu'au carrefour formé par le Chemin de la Jacquerie ;
- La Route du Meytant, depuis la parcelle n° A 2918 jusqu'à la parcelle n° A 3765 (Aire de retournement) ;
- La Route de Vers le Nant, depuis le numéro de voirie n° 1422 jusqu'à la parcelle n° B 970 ;
- La Route de la Fouettaz, depuis le carrefour formé par la Route du Meytant jusqu'au carrefour formé par la Route de Maisonneuve ;
- La Route d'Ormaret depuis le carrefour formé par la Route de la Fouettaz jusqu'au carrefour formé par la Route des Fontaines.

pour un montant total de 408 392,64 € dont 32 364.00 € en fonctionnement pour le bouchage de trous, réfection de routes et renforcements d'accotements.

Traversées de piste

Du 29 octobre au 2 novembre, les services techniques municipaux et l'entreprise Villalba ont réalisé un aménagement, afin de permettre la traversée des routes du Grand Bois et de Combafort par les skieurs, en période hivernale.

Ce système à base de traverses de chêne (conçu et monté par les services techniques), a plusieurs avantages. En effet, il permet aux skieurs de se déplacer sur la voirie de façon plus agréable, et moins dommageable pour le matériel. Pour le passage des véhicules, c'est également plus simple.

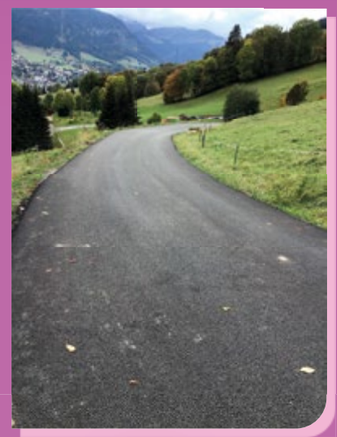

Modification n°1 du plan local d'urbanisme

Par arrêté municipal n° 2020-82 du 12 octobre 2020, la modification n° 1 du PLU qui avait été approuvée le 23 mars 2017 a été prescrite, pour permettre l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU située dans le secteur de la Princesse (au lieu-dit "Oise"). Il s'agit en effet de définir les règles d'urbanisme des aménagements qui sont projetés.

La modification permettra également de retravailler le PLU pour améliorer son utilisation, en procédant à quelques corrections du dispositif règlementaire écrit, nécessaires après trois années d'application. Des emplacements réservés seront rajoutés, d'autres supprimés.

Enfin, les dispositions de certaines Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) seront revues.

Transformateur des Chozeaux

Initialement prévu pour 2021, le transformateur Enedis situé aux Chozeaux a pu finalement faire peau neuve au mois de novembre 2020, grâce à une météo plutôt clémente.

Trompe l'œil réalisé en partenariat avec Enedis, c'est une nouvelle fois l'artiste peintre Jérôme Favre (originaire de Grenoble) accompagné de Charlotte, jeune stagiaire de Salon de Provence, qui ont œuvré sur le thème « nature et animaux » avec de magnifiques cerfs et des oiseaux « Bartavelles » pour faire un petit clin d'œil au centre de vacances du même nom situé en face.

Avec un peu de recul on peut constater que le peintre a su intégrer à merveille l'œuvre avec la nature en arrière-plan.

A noter, le beau travail réalisé en amont par les services techniques (lissage du mur, peinture et nettoyage autour du transformateur).

Travaux de ravalement des façades des bâtiments communaux de La Plate

La Commune a lancé une consultation pour la réfection des peintures extérieures des bâtiments de logements communaux de la Plate. L'entreprise Robert Benoît Peinture a été retenue pour un montant 40 66.70 € TTC.

Les travaux ont été réalisés durant le mois d'octobre 2020.

État d'avancement de la construction de la Mairie à Étraz

Les travaux de terrassement et de gros oeuvre ont pu démarrer en mars 2020, et ont été suivis de la mise en place des charpentes et menuiseries extérieures durant l'automne. La durée du chantier est prévue sur 18 mois.

Le montant total des travaux, suite aux marchés attribués en février 2020, est de 1 817 690.52 €.

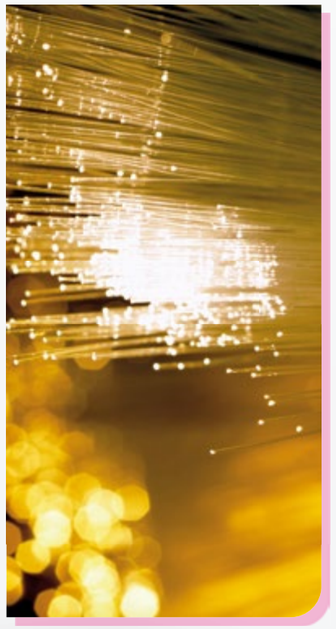

Logements SEMCODA Vagère / Darbon

Le projet de réalisation de logements aux lieux-dits « Darbon » et « la Vagère », à proximité du centre de vacances de Malakoff, est toujours en cours d'étude.

Néanmoins, le volet économique ayant été modifié par l'opérateur actuel (Semcoda), la collectivité mène une réflexion sur l'avenir de ces constructions, pour les rendre accessibles. Elle souhaite en effet mettre en œuvre une politique du logement qui permette à des ménages sous plafonds de ressources d'acquérir un logement neuf à prix abordable, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui sur nos territoires de montagne. En parallèle, il est souhaitable que la spéculation sur de telles acquisitions puisse être encadrée, s'agissant d'investissements publics.

C'est ainsi que le dispositif du Bail Réel Solidaire est intéressant, pour permettre d'acheter son logement de manière ultra sécurisée à l'office porteur de tels dispositifs, qui reste propriétaire du foncier, et qui perçoit à ce titre une redevance.

La Commune vient de se rendre acquéreur des terrains nécessaires à la construction des deux bâtiments de 9 logements à « la Vagère », pour un coût de 1 100 000 €, et travaille afin de faire évoluer ce site vers la construction de logements à bail réel solidaire.

État d'avancement de la fibre optique

Construction d'un réseau public très haut débit par la fibre optique.

Les travaux de déploiement de la fibre optique sont en cours sur le territoire communal.

Le projet prévoit d'utiliser les infrastructures existantes, pour amener la fibre jusqu'au logement des particuliers. Il appartiendra ensuite à chacun de conclure un partenariat avec un opérateur pour souscrire un abonnement. De nombreuses conventions en domaine privatif sont nécessaires pour pouvoir déployer et nous invitons les particuliers qui ont été destinataires, à bien vouloir réserver une suite favorable, afin de ne pas bloquer le projet sur certains secteurs.

L'exploitation du réseau a été confiée par le SYANE (Syndicat d'aménagement des énergies et du numérique de Haute-Savoie), propriétaire du réseau, à COVAGE Haute-Savoie pour la construction et l'exploitation. Les travaux devraient être achevés fin 2021.

Un espace est dédié aux particuliers pour répondre à leurs questions sur fibre-particuliers.fr.

Brève urbanisme

Petit rappel d'urbanisme : les chalets/mazots/abris de jardin d'une surface de plancher et d'emprise au sol inférieure ou égale à 5m² ne sont pas soumis à formalité administrative (dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme) selon l'article R 421-2 du Code de l'urbanisme.

Cependant ces abris « homologués » par les vendeurs ne respectent pas obligatoirement les règles d'urbanisme de la Commune de DEMI-QUARTIER.

En effet, leur implantation demeure malgré tout contrainte par les règles d'urbanisme du Plan Local d'Urbanisme et notamment, en ce qui concerne les annexes :

- Implantation limitée en zones agricole et naturelle, interdite en zone d'alpage,
- Implantation possible en zone urbaine si le Coefficient d'Emprise au Sol (CES) le permet,
- Deux annexes maximum par construction principale, d'une surface cumulée de 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol,
- Distance de 2m par rapport aux bâtiments existants en tous points,
- Distance de 1 m par rapport aux limites de propriété en tous points si la hauteur ne dépasse pas 3.5m au faîtage, au-delà le recul est porté à 4 m,
- Pentes du toit comprises entre 30 à 40% avec débords.

Le cas des piscines est similaire. Pour un bassin extérieur jusqu'à 10 m², il n'est pas nécessaire de demander une autorisation (déclaration préalable). Le PLU de DEMI-QUARTIER réglemente également leurs distances de reculs, leur emprise au sol...

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie, du site service-public.fr ou consulter le règlement du PLU en ligne sur le site de la mairie.

CONSTRUCTIONS NOUVELLES	EN DROIT COMMUN	
	Hauteur construction ≤ 12 m	Hauteur construction > 12 m
Surface de plancher ou emprise au sol (*) ≤ 5 m²	Dispense R.421-2 a)	Déclaration préalable R.421-2 a)
Surface de plancher ou emprise au sol > 5 m² et ≤ 20 m²	Déclaration préalable R.421-9 a)	Permis de construire R.421-1
Surface de plancher ou emprise au sol > 20 m²	Permis de construire R.421-1	Permis de construire R.421-1

(*) **définition de l'emprise au sol :** tout projet n'ayant pas pour effet de créer une surface de plancher (surface close et couverte). Exemples : auvent, carport, ...

L'emprise au sol correspond à la projection verticale du volume de la construction, débords et surplombs inclus (article R.420-1).

vie quotidienne

Communale p.20
Intercommunale p.21
Cadre de vie p.22
Concours p.24
Coups de cœur p.25

Maisons Fleuries

Dans notre commune, le fleurissement des maisons est devenu une tradition forte que la municipalité souhaite préserver et même dynamiser.

C'est le vendredi 31 juillet, que le jury des maisons fleuries s'est réuni pour déambuler dans le village à la découverte de petites merveilles, et a visité les 24 chalets, fermes et résidences inscrits au concours 2020 sous un soleil caniculaire.

Cette année, le jury était composé de Stéphane Graff, Elu à Praz sur Arly, Alain Paul, membre des amis de Megève et Demi-Quartier, Alain Morel, originaire de Cordon et nos élu(e)s Catherine Monget, Pierre Solle et Gaspard Chatellard.

Ce n'est pas la crise sanitaire qui a arrêté les habitants de notre commune pour fleurir leurs belles demeures. Encore une fois c'est une réussite, des vivaces, des arbustes, des arbres et des annuelles en tout genre sont libre à l'imagination de chacune et chacun suivant son style.

Beaucoup de nouveaux participants à qui l'on souhaite la pérennité dans ce typique concours.

Le 19 septembre 2020, les 24 participants ont été conviés au Centre de Vacances Les Bartavelles afin de découvrir le palmarès 2020 et recevoir le cadeau de la municipalité. Cette année, ils ont eu le plaisir de se voir offrir un magnifique coffret OPINEL « spécial jardinage » une plaque participative du concours, une clé USB contenant l'ensemble des photos prise lors du passage du jury, ainsi qu'un bon d'achat valable au Jardin Mégevan offert par l'Association des Amis de Megève et Demi-Quartier.

A la suite de la remise des cadeaux, les participants ont pu échanger et partager le verre de l'amitié préparé par l'équipe des Bartavelles.

L'ensemble du conseil municipal souhaite remercier et féliciter tous les participants pour leur investissement et l'embellissement de leurs habitations, ceci est essentiel au cadre de vie de notre commune.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine encore plus nombreux.

CONCOURS MAISONS FLEURIES
Palmarès de l'édition 2020 :

- Catégorie **Chalet avec potager** :
  Mr et Mme REVERDY Joël et Annick • 226 pts
- Catégorie **Chalet sans potager** :
  Mme LIGEON Edith • 170.50 pts
- Catégorie **Ferme** :
  Mr ROSSET Philippe • 145 pts
- Catégorie **Résidence** :
  Mr BAPTENDIER Christian • 124 pts

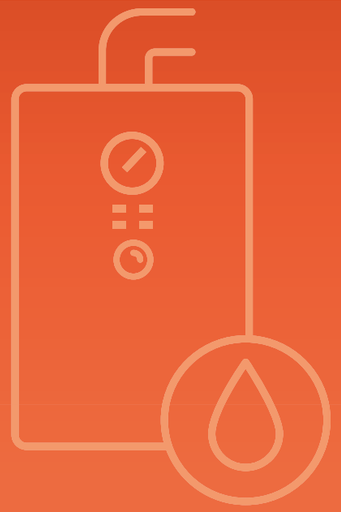

DEMI-QUARTIER • BULLETIN MUNICIPAL N°31 • JANVIER 2021

Zéro déchets • Le SITOM vous propose des sacs en VRAC !

Adieu les sachets en plastique ou en papier !

Pour lutter contre le suremballage, rien de plus simple que… les sacs à vrac ! Réutilisables et lavables, ces sacs en tissu permettent d'acheter en vrac fruits, légumes, céréales, biscuits, fruits secs… Ils sont si légers qu'il est inutile de faire la tare lors de la pesée.

Le SITOM a décidé de vous aider à adopter ce nouveau geste en mettant gratuitement à votre disposition des sacs à vrac. Vous pouvez les récupérer dans les locaux du SITOM (269, rue des Egratz) et sur leurs stands lors de divers évènements ou en Mairie.

Petite précision : pour une conservation optimale des denrées, transvasez les aliments dans des bocaux en verre à votre retour à la maison.

www.sitomvalleesmontblanc.fr

Vers la fin du fioul domestique le 31/12/2021

Courant juillet 2020, le gouvernement a annoncé la fin des chaudières fioul dès le 1er janvier 2022.

En effet, la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili a déclaré qu'il sera interdit d'installer des chaudières au fioul et au charbon dans des logements neufs, mais également l'impossibilité de remplacer une chaudière existante par ces types de chauffage, au profit d'une chaudière plus respectueuse de l'environnement dès le 1er janvier 2022.

Pour accompagner les ménages les plus modestes dans cette transition, il existe des solutions alternatives à la chaudière fioul ainsi que des aides, pour la remplacer, allant jusqu'à 80 % de prise en charge sont mises en place.

Ce qu'il faut savoir c'est qu'aujourd'hui, les chaudières fioul et au charbon concernent encore 3 millions de ménages en France. Très polluantes en raison de leurs importants rejets d'émissions de CO_2, et de plus en plus coûteuses pour les ménages, le gouvernement souhaite y mettre fin rapidement. Considéré comme une énergie très polluante, les particuliers pourront garder leur chaudière tant qu'elle fonctionne. Il faudra toutefois opter, en cas de changement, pour une autre forme de chauffage (pompe à chaleur, chaudières à granulés ou au gaz, poêles à bois ou aux granulés).

Commission des Biens indivis Megève • Demi-Quartier

Travaux 2020

Après les travaux extérieurs de l'Eglise St Jean Baptiste terminés en 2019, c'est aujourd'hui à l'intérieur de faire « peau neuve ».

Deux années de travaux avaient été nécessaires à la restauration du clocher, de la sacristie et de la charpente de l'édifice ainsi qu'une toute nouvelle mise en lumière du bâtiment.

Le coût total des travaux s'était élevé à 3 millions d'euros. Après les subventions obtenues de 1,3 millions d'euros, la participation de Demi-Quartier avait été de 337 295 euros ainsi qu'un apport complémentaire exceptionnel de 250 000 euros.

Un grand merci aux partenaires qui nous ont permis de rendre ce projet possible.

Aujourd'hui, la rénovation de l'intérieur de l'Eglise St Jean Baptiste et la refonte du sol avec plancher chauffant, des murs et des fresques a été diagnostiquée.

Le début des travaux est normalement prévu en janvier 2022 avec une fermeture complète au public de onze mois.

La priorité est à la recherche de financements afin de mener à bien ce projet et ainsi conserver et valoriser notre patrimoine.

N.B. : Le cimetière

En 2020, le cimetière a également connu quelques aménagements avec la mise en place de caveaux supplémentaires, de cavurnes de 6 à 8 emplacements ainsi qu'un colombarium.

Nos Aînés 2020

Après une longue période de confinement ayant mis à l'arrêt l'ensemble des animations, la reprise se fait progressivement au fur et à mesure de l'évolution de l'épidémie de coronavirus en France.

Toutefois, face à la situation sanitaire actuelle, il nous est impossible, à ce jour, de programmer à court terme des sorties et animations.

Tout en restant prudent, nous reviendrons vers vous dès que les conditions sanitaires le permettront et espérons vous retrouver lors du repas prévu le 18 avril 2021 offert par la municipalité aux personnes de 70 ans et plus en résidence principale sur la commune.

Parce que la convivialité, l'échange et le partage n'ont pas d'âge.

L'ADMR

A D M R • (Aide à Domicile en Milieu Rural) Le Crêt du Midi :

Pour tous, toute la vie, partout

L'ADMR, association du service à domicile intervient sur les 4 Communes : Demi-Quartier - Combloux - Megève - Praz-sur-Arly, avec le soutien des municipalités, l'ADMR avec son Equipe de Bénévoles et de Salariées témoigne au quotidien de son engagement dans la voie du bien-être à tout âge et de la lutte contre l'isolement, tel que :

- Les soins quotidiens de l'hygiène, l'habillage
- L'aide au lever et au coucher, la préparation des repas
- Le portage des repas
- L'entretien courant du lieu de vie – l'entretien du linge
- L'accompagnement aux sorties (courses – rendez-vous – promenades ...)

L'aide apportée s'adresse à tous les publics – sans distinction – elle peut être prise en charge par les caisses de retraite, les mutuelles – la Caisse l'Allocations Familiales ou encore le Conseil Départemental et les Services Sociaux.

Vous souhaitez rejoindre l'équipe de l'ADMR, n'hésitez pas à les contacter

- par téléphone : **04.50.58.19.31**
- ou par mail : **accueil.lecretdumidi@fede74.admr.org**

La commission Action Sociale Demi-Quartier

Composée d'élus, elle est chargée de mettre en œuvre la politique d'action sociale de la commune et l'aide sociale.

Ses missions :

- Elle apporte son soutien technique et financier à des actions sociales d'intérêt communal gérées par le secteur privé.
- Elle participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (aide médicale, RSA, aide aux personnes âgées...) et les transmet aux autorités décisionnelles compétentes telles que le conseil départemental, la préfecture ou les organismes de sécurité sociale.
- Elle intervient également dans l'aide sociale facultative qui constitue souvent l'essentiel de la politique sociale de la commune : Bons alimentaires, ...
- Elle apporte des aides administratives diverses.
- Elle organise des animations, sorties et rencontres pour les ainés (repas, sorties, colis de Noël).

Les domaines d'intervention

- demandes de dossier pour l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- dossiers pour l'obligation alimentaire
- dossiers de placements en hôpitaux et maisons de retraites
- renouvellement de l'Allocation Compensatrice auprès de la Maison Départementale des Personnes handicapées
- demandes de Couverture Maladie Universelle
- installation de la téléalarme au domicile de particuliers
- aide au maintien des personnes âgées à leur domicile
- aides diverses

Un peu d'Histoire

Créé en 1913, le syndicat hippique et mulassier du Haut-Faucigny est un syndicat professionnel loi du 21 mars 1884.

A l'origine, il regroupait les éleveurs de Megève, Praz-sur-Arly, Demi-Quartier, Combloux, Sallanches, et les villages environnants. Il possédait des étalons Comtois et des baudets du Poitou, de façon à produire des poulains destinés à la boucherie, (pour les mâles). Le croisement du baudet du Poitou et de la jument Comtoise a permis d'obtenir une mule ou un mulet destiné(e) en grande partie pour l'armée.

La vente des produits allant en diminuant, les éleveurs soucieux de redynamiser l'élevage, mais aussi de pouvoir garder les produits pour ne plus qu'ils partent à la boucherie, diversifièrent leur production en allégeant les chevaux par un croisement avec un étalon Franche-Montagne et une jument Comtoise, mais aussi en race pure Franche-Montagne. Ils seraient ainsi utilisés aussi bien pour l'attelage que pour la selle.

Nous pouvons les retrouver attelés à un traineau mais également dans des centres équestres ou pour tout autre travaux de traction animale tant ils sont polyvalents. Aujourd'hui, le syndicat peut compter sur ses éleveurs locaux, mais aussi sur le soutien d'éleveurs de villes et régions environnantes, qui amènent leurs juments à la station de monte pour la reproduction. Ils perpétuent ainsi l'héritage de leurs ancêtres. Nous pouvons les retrouver chaque année le premier samedi du mois d'août, à Megève, lors d'un concours « modèles et allures » ainsi que des tests en terrain « attelés et montés ».

Concours Juments poulinières 2020

Cette année, contexte sanitaire oblige, initialement prévu le 1er samedi du mois d'août, le syndicat Hippique et Mulassier du Haut-Faucigny a pu se réunir le mercredi 23 septembre 2020 pour son traditionnel concours des juments poulinières.

Au total, il y a eu 59 chevaux présentés, dont une mule poulinière, des étalons et des juments comtoises.

22 chevaux présentés lors de ce concours proviennent de l'EARL Cheval du Feug de François et Florian Duvillard de Demi-Quartier.

Ce rassemblement de passionnés d'éleveurs organisé par le Syndicat Hippique et Mulassier du Haut Faucigny est présidé par Mr André Socquet et par Mr François Duvillard vice-président.

Le concours des poulains existe depuis plus de 150 ans.

CONCOURS JUMENTS POULINIÈRES Palmarès de l'édition 2020 :

- **Sirius :** 1er étalon Comtois
- **Odila II :** 1ère poulinière Comtoise suitée
- **Unick du Mont :** 1ère poulinière Comtoise non suitée
- **Babet :** 1ère mule
- **Haka :** 1ère poulinière type Cheval de Megève
- **Siam :** 1ère poulinière Franches Montagnes non suitée

Appartenant tous à l'EARL Cheval du Feug Duvillard François et Florian

Jérémie MARIN

Habitant Demi-Quartier et élu, Jérémie MARIN évolue dans le monde de la course et du trail depuis de très nombreuses années. Cette année encore malgré les conditions particulières, il a pu une fois de plus prouver son talent au travers de différentes courses. Mais une qui va certainement marquer à jamais sa vie et son parcours de Traileur, c'est le Tour du Pays du Mont-Blanc réalisé fin Juin 2020.

26/01/2020 : Le confins Trail N'ski : 8ème édition d'enchainement individuel ou en relais organisée autour du Lac des Confins. 3ème au classement

27/01/2020 : Crève-Cœur : Course de ski de randonnée sur le domaine des Portes du Mont-Blanc, Jérémie termine 12ème en 42 minutes et 25 secondes sur le parcours de 5.8 kms avec un dénivelé positif de 750 D+ et 150 D- de dénivelé négatif. Très belle performance pour un randonneur

Les 20 et 21/06/2020 : TOUR DU PAYS DU MONT-BLANC
Parti de Combloux le 20 juin 2020 à 10 heures, Jérémie boucle le 1er tour du Pays du Mont-Blanc en 27 heures et 15 minutes.

Entouré et soutenu par sa famille, ses amis, son coach, et ses partenaires. Jérémie a parcouru 177 kms et enchaîné 11 445 mètres de dénivelé positif. Tout au long de son parcours, il a pu compter sur de nombreux amis, collègues comme par exemple à 3 heures du matin, c'est son chef d'atelier qui est venu le soutenir au ravitaillement des Contamines. Autre moment fort, au Col du Jaillet, c'est plus de 20 personnes qui l'attendaient pour l'encourager.

Plus qu'une course, c'est une véritable aventure personnelle et humaine que Jérémie a vécue. Avec son résultat, il établit le record du Tour du Pays du Mont-Blanc.

Les 1er et 02/08/2020 : Megève Nature Trail : Sur le parcours de 16 kms le 1er août, Jérémie termine 6ème en 1 h 23 min et 52 sec. Lors du parcours de 30 kms le 02 août, Jérémie arrive 14ème en 2h48 et 51 sec. Sur les 2 courses cumulées (Dooble Cime plus de 45 kms) Jérémie termine 1er.

Du 21 au 23/08/2020 : L'Echappée Belle : Considérée comme un des trails les plus difficiles de France avec un Ultra de 149 kms et 11 400 m D+ en traversée du massif de Belledonne).

Avec un parcours très technique et rocailleux, Jérémie termine à la 7ème place en 29 h 58 min et 27 sec.

18/10/2020 : Une Fin de saison avec un DNF (Did Not Finish) sur le Grand Trail du Lac. Nous lui souhaitons un bon repos bien mérité après toutes ses courses de l'année.

VIE QUOTIDIENNE • COUP DE CŒUR

Patricia CHATELLARD

Des Fourneaux aux Pinceaux

Cette année, nous avons voulu mettre à l'honneur un habitant de la commune ayant un talent créatif.

Et c'est par hasard, en parcourant les réseaux sociaux, que nous sommes tombés sur une page mettant en lumière la nouvelle passion de Patricia Chatellard.

Devons-nous la présenter ?

Personnage bien connue de la population, Patricia a su nous régaler et nous accueillir durant plus de 23 ans dans son restaurant « Le Rostachon », route de Maison Neuve. Restaurant avec une vue exceptionnelle à plus de 180 degrés sur toute la chaine du Mont Blanc.

Depuis deux ans environ, Patricia, toujours très active, s'est découverte une véritable passion pour la décoration et la peinture sur pot de fleurs.

En effet, elle crée suivant ses envies et les demandes de ses clients, des personnages et animaux haut en couleur, afin de servir de portes fleurs, plantes, ou même porte ustensiles de cuisine. On trouve des vaches, des ânes, ainsi que des personnages très sympathiques comme TITI, le baba cool, le pompier, la fermière.

Patricia a d'ailleurs exposé de nombreuses créations lors du Troc vert de Praz sur Arly au mois de septembre 2020. Parmi ces dernières grandes créations, 2 grands personnages (+ de 90 cm) aux couleurs de l'Italie pour une pizzeria sur Lyon ainsi que le personnage de Bob le Bricoleur pour un client Plombier du coté de Saint-Etienne.

Si vous avez un coup de cœur, un cadeau à offrir ou tout simplement envie d'embellir et donner vie à votre jardin, vous pouvez bien évident la contacter via sa page Facebook.

Bravo à Patricia pour sa créativité...

Si vous aussi, vous avez un talent créatif, n'hésitez pas à nous le faire savoir en mairie.

ÉTAT CIVIL

Naissances

2 janvier 2020
LE MER Evan, Jean, Mario
Fils de Rémy LE MER & Vanessa KOLINSKY

5 avril 2020
PAPY ZAGOTO Jamie
Fils d'Alfred ZAGOTO & Claire PAPY

18 mai 2020
PETIT Paul-Loup, Gabryel
Fils de Fabrice PETIT & Prescilla OUMOUSSA

31 mai 2020
BANNAY Simon, Didier, Michel
Fils de Thomas BANNAY & Amandine BURNET-MERLIN

23 juillet 2020
GERARD Eliot
Fils de David GERARD & Elodie MABBOUX

14 octobre 2020
SANTIAGO ACCA Jean, Jacques, André
Fils de Rémi SANTIAGO & Laura ACCA

25 novembre 2020
DIADHIOU Selly, Alouga, Claude
Fille de Djilabil DIADHIOU & Caroline GRASSINI

9 décembre 2020
CHATELLARD Augustin, Leonardo
Fils de Gaspard CHATELLARD & Oriane MADERN

Mariages

13 juin 2020
& **HENRIOT Steven**, Jean, Pierre
DAL ZOT Sophie, Louise

11 juillet 2020
& **ROUILLARD Tony**, Daniel, Michel
DIGGLES Anna, Moira

17 août 2020
& **ORY Thomas**, Gildas, Marie
DUVILLARD Laurine, Marie

21 décembre 2020
& **GABERT Bernard**, Lionel, Maurice
POURCHER Pascale, Alice

Décès

16 janvier 2020
GROSSET-BOURBANGE Didier, Marie
Agé de 61 ans

2 février 2020
JATON Rémy, Emile
Agé de 78 ans

6 mars 2020
MONTOURCY Yvette, Renée
Veuve ALLARD
Agée de 86 ans

8 juillet 2020
MORAND Dominique, François
Agé de 69 ans

7 Septembre 2020
SINGLER Yves, Robert, Léon
Agé de 79 ans

12 Novembre 2020
EVRARD Adrien
Agé de 27 ans

UNE PENSÉE POUR DOMINIQUE MORAND

Dominique MORAND nous a quitté le 8 juillet 2020.

L'ensemble du Conseil Municipal et moi-même tenons à rendre hommage à Dominique pour ces nombreuses années en tant que conseiller municipal à Demi-Quartier.

Elu depuis juin 1995, soit près de 25 ans, Dominique nous laissera des souvenirs inoubliables tant par son sourire, son art de vivre que son implication dans la vie de la commune.

Nos pensées vont à la famille et à tous ceux qui n'oublieront jamais les jours où ils ont côtoyé Dominique.

L'Ortie

Nom Latin : Urtica

Plante herbacée à feuilles opposées, pétiolées, fortement dentées, dont le limbe est de forme elliptique. Les plantes sont hérissées de poils raides sécrétant un liquide très irritant.

Propriétés médicinales :

Diurétique, dépurative, antirhumatismale, anti-inflammatoire, antalgique, antimicrobienne, anti-ulcéreuse, anti-anémique, hépatoprotectrice, antioxydante, hypoglycémiante, antiallergique, immunistimulante, hypotensive, tonique.

Textes inspirés de wikipédia, marmiton et rustica

Au jardin

Purin d'orties, engrais par excellence dans le jardin.

Diluer entre 10 et 20 % d'eau pour un traitement contre les insectes ou pour une pulvérisation fertilisante sur les feuilles

Attention, odeur nauséabonde, mieux vaut le préparer loin de la maison.

1/ récolter les tiges en faisant des brins de 20 cm

2/ Remplir un grand bac d'eau de pluie et faites tremper les tiges d'orties durant trois à quatre semaines

3/Au bout de trois à quatre semaines filtrer la mixture et utiliser la comme bon vous semble.

Une recette

La soupe d'orties (pour 4 pers) :

- 700g d'ortie
- 1,25 L d'eau
- 10 cl de crème
- 20 g de beurre

1/ Couper les orties et les laisser au sol 15 minutes pour ne pas se piquer. Retirer les tiges

2/ Laver puis hacher les feuilles, les faire suer dans le beurre jusqu'à ce qu'elles soient fondues puis ajouter l'eau bouillante.

3/ Mixer après cuisson

4/ Parfaite avec une noix de crème fraiche par assiette

5/ Assaisonner à votre goût et déguster.